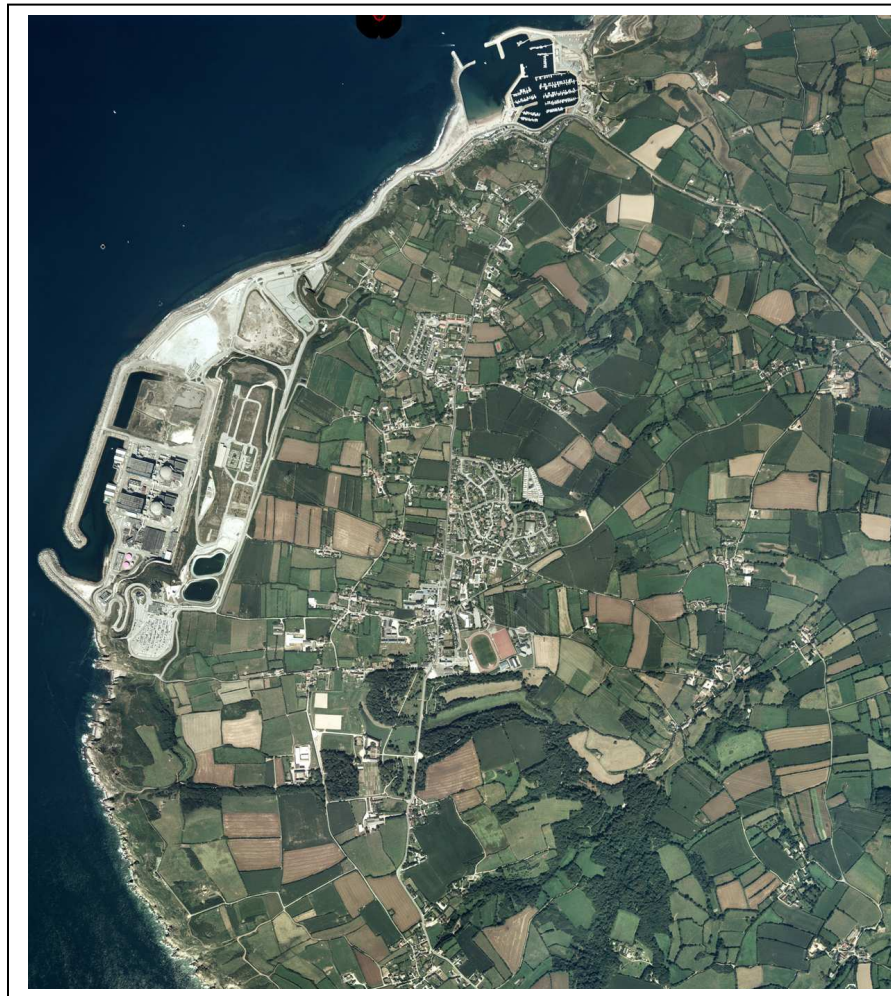


# Plan Local d'Urbanisme de la commune de FLAMANVILLE

## SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

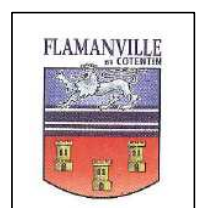


Pièce n° 5c

**VU POUR ETRE ANNEXE A LA  
DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL EN DATE DU :**

**11 FEVRIER 2008**

Le maire :



## LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE - COMMUNE DE FLAMANVILLE- (50)

Les servitudes d'utilité publique font partie des documents ayant une source juridique indépendante du Plan Local d'Urbanisme.

Chaque servitude fait l'objet d'une fiche et quand cela est possible, d'un report sur le plan des servitudes. La fiche précise la procédure d'institution et les effets de la servitude.

CODE	INTITULE	REFERENCE TEXTE
<b>A1</b>	Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier - forêt communale 25 ha	
<b>A5</b>	servitudes pour la pose de canalisations publiques d'eau (potable) et d'assainissement (eaux usées ou pluviales)	
<b>AC1</b>	Abords du manoir de Métot à Tréauville	INV.MH 12 mai 1975 Code du patrimoine, livreVI, titre II
<b>AC1</b>	Camp du "Castel" en totalité - section ZLn° 1,2,3-section ZMn° 9 et 11	INV.MH 23 décembre 1987 Code du patrimoine, livreVI, titre II
<b>AC1</b>	Château -section Al n° 150	INV.MH 6 janv 1930 Code du patrimoine, livre VI, titre II
<b>AC1</b>	Dolmen dit "la pierre au Rey" ou le "Trépied" au lieu dit "la Vigie" section AM n° 182	CL.MH liste de 1862 Code du patrimoine, livreVI, titre II
<b>EL9</b>	Servitude de passage des piétons sur le littoral	Arrêté préfectoral 10 septembre 1991
<b>I4</b>	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Lignes HTB à 2x400kV FLAMMANVILLE-MENUEL 1 et 2	

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	SERVICE RESPONSABLE DE LA SERVITUDE
<b>A1</b>	Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier	Code forestier rt.L 151-1 à L 151-6, L 342-2 et r 151-1 à R 151-5, L 411-1 à L 413-1, R 411-1 à R 413-4; code de l'urbanisme art. L 421-1, L 422-1, L 422-2, R 421-38-10 et R 422-8	Direction départementale de l'agriculture et de la forêt Service de l'aménagement hydraulique et foncier et de l'environnement Cité administrative - Bât B 50009 Saint-Lô cedex - tél : 02 33 77 51 00
<b>A5</b>	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau (potable et d'assainissement ( eaux usées, eaux pluviales)	Loi 62-904 du 4 août 1962 et décret 64-153 du 15 février 1964 abrogés par la loi du 11 décembre 1992 Code rural l 152-1, 152-2, R 152-1 et suivants de ce code.	Direction Départementale de l'Agriculture et de la forêt MISE Cité administrative - Bât.B 50 009 Saint-Lô cedex tél : 02 33 77 51 00
<b>AC 1</b>	Servitudes de protection des monuments historiques	Loi du 31 décembre 1913 art;1 à 5 et 13 bis Décret du 18 mars 1924 Décret 70-836 du 10 septembre 1970 Code du patrimoine livre VI , titre II	Service départementale de l'architecture et du patrimoine Boulevard de la Dollée - BP 496 50 006 Saint-Lo cedex - tél : 02.33.57.52.46  Direction Régionale des affaires Culturelles Conservation des Monuments historiques de Basse Normandie Service Régionale de l'Archéologie 13 bis rue saint-Ouen 14 052 caen Cedex - tél : 02.31.38.39.40
<b>EL 9</b>	Servitude de passage des piétons sur le littoral	Loi 76- 1285 du 31 décembre 1976 art.52 Articles L 160-6 à 8 du code de l'urbanisme circulaire 78-144 du 20 octobre 1978 Décret 77-753 du 7 juillet 1977	Direction départementale de l'Equipement Boulevard de la Dollée - BP 496 50 006 Saint-Lô cedex Tél : 02 33 06 39 00

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	REFERENCE DU TEXTE LEGISLATIF QUI PERMET DE L'INSTITUER	SERVICE RESPONSABLE DE LA SERVITUDE
<p style="text-align: center;"><b>I4</b></p>	<p>Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques</p> <p>A) alimentation générale B) distribution publique</p>	<p>Loi du 15 juin 1906 art. 12 modifiée par les lois des 19 juillet 1922, 13 juillet 1925 art.298 et 4 juillet 1935, les décrets des 27 décembre 1925, 17 juin et 12 novembre 1958 et 67-885 du 6 octobre 1967. Loi 46-628 du 8 avril 1946 art 35</p> <p>Ordonnance 58-997 du 23 octobre 1958 art 60</p> <p>Décret 67-886 du 6 octobre 1967</p> <p>Décret 70-192 du 11 juin 1970 modifié par le décret 85-1109 du 15 octobre 1985</p>	<p>Direction Régionale de l'Industrie de la recherche et de l'Environnement de Basse Normandie</p> <p>Citis- Le Pentacle- Avenue de Tsukuba 14 209 Hérouville Saint-Clair cedex tél : 02 31 46 50 00</p> <p>Direction Départementale de l'Équipement Boulevard de la Dollée - BP 496 50 006 Saint-Lô cedex Tél : 02 33 06 39 00</p>